



Transformation des IRP en CSE *

(Comité Social et Economique)

PUBLIC

Dirigeants, DRH, GRH.

Toute personne du comité de direction ou du service RH en charge des relations avec les IRP.

OBJECTIFS

- Gérer la transition entre les ex-IRP et le nouveau CSE
- Connaître les différentes attributions du CSE
- Connaître les moyens dont bénéficient les membres du CSE pour exercer leurs mandats

DÉROULEMENT PÉDAGOGIQUE

Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques

PROGRAMME DU STAGE

- Que remplace-t-il ?
- Quand et comment sera mis en place le CSE ?
- Que se passe-t-il pour les élus dont le mandat est en cours (CE, DUP, CHSCT, DP) ?
- Combien de représentants du personnel dans le CSE ?
- Combien d'heures de délégation ?
- Quelle implication pour les suppléants du CSE ?
- Quelle durée pour les mandats ?
- Combien de mandats successifs ?
- Quels moyens financiers pour le CSE ?
- Moins d'élus pour beaucoup plus de responsabilités ?
- Que devient le CHSCT ?

DURÉE : 1 jour **PRIX** : 320 € nets de taxe **SESSION** : 7 avril 2018 à Auxerre

* Module dirigeant, une formation destinée aux élus du personnel est également proposée, nous contacter.